



**SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN  
DE GESTION DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES (PGMR)**

**RAPPORT ANNUEL 2016**

Service d'aménagement

27 juin 2017

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
1.1	Mettre en place les infrastructures nécessaires au compostage des matières organiques	<p><b>Option A</b> Construire une plateforme de compostage apte à desservir le secteur résidentiel, le secteur institutionnel, commercial et industriel (ICI) de l'ensemble du territoire.</p> <p><b>Option B</b> Construction d'une plateforme de compostage pour certaines municipalités et implantation du compostage communautaire et domestique dans les autres municipalités.</p>	MRC d'Abitibi, municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation de l'étude préparatoire du projet territorial de plateforme de compostage en 2016 par la MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plans et devis pour la construction du chemin d'accès et de la canalisation de raccordement (15%)</li> </ul>	<p>Problématique soulevée en début de mandat d'élaboration des plans et devis concernant la propriété du site. Arrêt temporaire du mandat de finalisation des plans et devis le temps que les pourparlers entre les instances impliquées permettent de trouver la meilleure solution. En conséquence, les livrables prévus en décembre seront reportés au 1er trimestre de 2017 et la prise de décision finale de la Table des conseillers de Comté est prévue à la fin du 1er trimestre 2017.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Planification financière et mise en place des infrastructures avant le 31 décembre 2018.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des coûts actualisés du projet de plateforme de compostage pour prise de décision (0%)</li> </ul>	<p>Retard causé par l'arrêt du mandat de réalisation des plans et devis. Les livrables prévus en décembre seront reportés au 1er trimestre de 2017 et la prise de décision finale de la Table des conseillers de Comté est prévue à la fin du 1er trimestre 2017. Malgré le retard actuel, nous estimons que l'échéancier sera respecté.</p>	
1.2	Implanter la collecte des matières organiques	Acheter les bacs et implanter la collecte à 3 voies d'ici le 31 décembre 2018	Municipalités, MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planification de la collecte par les municipalités en 2017</li> <li>Achat des bacs et mise en service de la collecte en 2018</li> <li>Collecte accessible aux ICI d'ici le 31 décembre 2018</li> </ul>	Non débuté	<p>Un comité d'élus sera chargé d'initier les discussions entre la MRC et les municipalités participantes au projet de plateforme de compostage en 2017.</p>
1.3	Organiser une campagne de sensibilisation à la participation à la collecte 3ème voie des matières organiques	Préparation des outils de communication, planification et réalisation d'une vaste campagne de sensibilisation visant à atteindre les objectifs de participation	MRC d'Abitibi, municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation d'un plan de communication en 2017-2018</li> <li>Préparation des outils de communication en 2017-2018</li> <li>Réalisation de la campagne de sensibilisation de 2018 à 2020.</li> </ul>	Non débuté	<p>À venir lorsque la décision sera prise concernant la plateforme de compostage.</p>

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
1.4	Poursuivre la mise en place des programmes de vidange systématique des boues de fosse septique	Maintenir les services déjà en place dans les municipalités, préciser l'état de la situation, convenir d'une stratégie et d'un plan d'action pour implanter graduellement la collecte systématique des boues de fosse septique sur le territoire	Municipalités, MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Maintien des services en place (en continu)</li> <li>•Mettre en place une stratégie et un plan d'action (2016 à 2019)</li> <li>•Implantation graduelle de la collecte systématique de 2016 à 2019.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Services maintenus dans 5 municipalités sur 5</li> <li>•4 rencontres sectorielles réalisées pour préciser les priorités d'action.</li> <li>•Stratégie et plan d'action adoptée</li> <li>•1 nouvelle municipalité offrant la collecte systématique en 2016</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•En cours d'année 2015, la municipalité de La Corne a implanté la collecte systématique des boues de Fosse septique. Le plan d'action 2016-2017, prévoit la production d'outils de sensibilisation et une démarche d'accompagnement auprès de 2 municipalités ayant un milieu riverain en 2017.</li> </ul>
1.5	Maintenir et favoriser l'amélioration de la collecte porte-à-porte des matières recyclables et des résidus ultimes	Maintenir et favoriser la collecte porte-à-porte des matières recyclables des secteurs résidentiels et ICI dans l'ensemble des municipalités	Municipalités, MRC d'Abitibi	<p>En continue (2016-2020):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Maintenir les services municipaux déjà en place;</li> <li>•Analyser la performance de la récupération de la collecte sélective, la performance à l'enfouissement et émettre des recommandations;</li> <li>•Sensibiliser les résidents et les ICI à la récupération.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Services maintenus dans 100% des municipalités</li> <li>•Performance analysée et recommandations émises (Bilan annuel de la récupération 2015 diffusé et priorités d'actions 2016-2017 identifiées).</li> <li>•Sensibilisation des résidents et ICI en attente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Le Bilan annuel de la récupération 2015 a été diffusé aux municipalités et 4 rencontres sectorielles ont été réalisées pour préciser les priorités d'actions pour 2016-2017 : se doter d'outils de sensibilisation des résidents et des ICI et préciser le portrait de la récupération auprès des ICI.</li> <li>•La version préliminaire du Bottin de recyclage s'adressant aux entreprises (ICI) a été rédigée. La validation du contenu et des autres outils de sensibilisation est prévue en 2017.</li> </ul>
1.6	Maintenir et favoriser l'amélioration de la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD)	Maintenir les services de récupération des RDD déjà en place dans les municipalités	Municipalités, MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Maintenir les services municipaux déjà en place (en continu)</li> <li>•Sensibiliser les résidents et ICI à la récupération des RDD (2017-2020)</li> <li>•Analyse de la performance et recommandations via le bilan de la récupération (2017-2018)</li> <li>•Si requis, améliorations (2019-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Services maintenus dans 100% des municipalités</li> <li>•Analyse complétée et recommandations émises</li> </ul>	<p>La mise en ligne d'un bottin vert résidentiel et la conception d'un bottin des récupérateurs (ICI) sont les priorités d'action pour 2016-2017. Les travaux auront lieu en 2017.</p>

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
1.7	Maintenir et favoriser l'amélioration des opérations " grand ménage ", des collectes saisonnières et points de dépôt permanents	Annuellement, maintenir les services existants dans les municipalités, analyser le bilan de la récupération des services en place et recommander des actions pour améliorer ces services	Municipalités, MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Maintenir les services municipaux déjà en place (en continu)</li> <li>•Analyse de la performance (bilan récupération) et recommandations (en continu)</li> <li>• Application des recommandations (en continu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Services maintenus dans 100% des municipalités</li> <li>•Analyse complétée (Bilan récupération 2015 diffusé aux municipalités et échanges sur le contenu du bilan le 9 juin 2016)</li> <li>•4 rencontres sectorielles réalisées pour préciser les priorités d'action (recommandations).</li> </ul>	Suite à la perte du seul débouché pour la valorisation thermique des résidus de construction survenue en juillet 2016, la priorité est accordée à rechercher un débouché pour les résidus de construction, une des principales matières collectée lors des grands ménages.
1.8	Mettre à jour l'information concernant les points de récupération	Mettre à jour la liste des récupérateurs et diffuser le bottin vert à partir de 2017	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Mise à jour de la liste des récupérateurs (2016)</li> <li>•Bottin vert disponible en format électronique et diffusé (2017-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Liste des récupérateurs mise à jour et diffusée aux municipalités</li> </ul>	Rédaction en cours d'un appel d'offres pour la conception d'une plateforme "bottin vert" pouvant être consultée en ligne. Livrable prévu pour 2017.
1.9	Favoriser le développement d'une filière de récupération des plastiques agricoles d'ensilage	Évaluer l'opportunité de récupérer les plastiques agricoles. S'il y a lieu, mettre en place un projet pilote de récupération et l'implanter si les résultats	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Évaluation interne réalisée (2016-2017)</li> <li>•Recommandations du comité de suivi appliquées (2017-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Évaluation interne réalisée</li> <li>•Recommandation émise</li> </ul>	Non retenu lors de l'exercice de priorisation 2016-2017. Par contre, le programme existant d'agri-récup concernant les contenants de pesticide a été diffusé auprès des municipalités pour sensibiliser les agriculteurs.
1.10	Organiser la collecte des véhicules hors d'usage (VHU)	Réaliser un portrait détaillé de la récupération des VHU sur le territoire de la MRC et recommander une procédure à suivre pour les résidents des municipalités du territoire	MRC d'Abitibi, municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Portrait détaillé réalisé (2016-2020)</li> <li>•Application des recommandations du comité de suivi (2016-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Portrait de la filière de récupération des VHU réalisé</li> <li>•Recommandation émise et appliquée (Version préliminaire d'un document de sensibilisation et d'un formulaire d'inscription à la collecte réalisé)</li> </ul>	Identifié comme priorité d'action 2016-2017. La version finale du document sera diffusée aux municipalités en 2017.

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
2.1	Former un comité permanent de suivi du PGMR	Mettre en place un comité permanent de suivi du PGMR regroupant l'ensemble des services municipaux de récupération du territoire	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Formation du comité (2016)</li> <li>•Rencontres du comité (2016-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Comité formé</li> <li>•Guide de fonctionnement adopté par résolution par 16 municipalités sur 20.</li> <li>•3 rencontres du comité et 4 rencontres de sous-groupes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•1 représentant officiel et 1 substitut nommé pour chaque territoire parti prenante du PGMR</li> <li>•4 séances de travail en sous-groupe ont permis de rejoindre l'ensemble des municipalités pour l'exercice de priorisation des actions 2016-2017 (recommandations du comité)</li> </ul>
2.2	Réaliser un suivi de l'évolution des coûts et de la performance des services de collecte et traitement des matières résiduelles	Réaliser annuellement un suivi de la performance de l'ensemble des services municipaux de collecte et récupération des matières résiduelles pour identifier les enjeux et recommander les priorités d'action de l'année suivante	MRC d'Abitibi, municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Analyse déposée au comité (bilan récupération) 2016-2020</li> <li>•Recommandations du comité (2016-2020)</li> <li>•Applications des recommandations (2016-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Analyse déposée (Bilan récupération 2015) et présenté au comité (9 juin 2016)</li> <li>•Recommandations émises (priorités d'action 2016-2017)</li> <li>•Démarches en cours dans 12 priorités sur 25</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•4 rencontres réalisées pour prioriser les actions de 2016-2017</li> </ul>
2.3	Supporter les municipalités et les récupérateurs dans l'accompagnement des générateurs	Supporter les municipalités et les récupérateurs en leur partageant l'information requise et en leur offrant des activités de formation demandées	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Rencontre avec les municipalités et les ICI (2016)</li> <li>•Analyse des besoins et recommandations (2016)</li> <li>•Diffusion de l'information et formations offertes (2017-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Rencontres réalisées (3 rencontres du comité, 4 rencontres en sous-groupes de municipalités, directions du CISSAT et de la commission scolaire rencontrées)</li> <li>•Besoins analysés (sondage des besoins auprès des ICI complété par 3 municipalités et écoles sondées pour leurs besoins d'accompagnement) et recommandations émises (priorités d'action 2016-2017)</li> <li>•Diffusion de l'information et formations à venir (2017-2020)</li> </ul>	<p>Parmi les priorités d'actions pour 2016-2017, le plus urgent est de doter les municipalités d'outils de communication sur les matières recyclables, d'un bottin vert résidentiel et d'un bottin vert pour accompagner les ICI. Il faut également mettre à jour la section récupération du site internet de la MRC et faire circuler l'information. Pour 2017, il est également prévu d'organiser une séance d'information sur les matières recyclables de la collecte sélective avec Récupération Frontenac.</p>

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
2.4	Acquérir les connaissances manquantes et améliorer les services	Lorsque les capacités internes d'acquisition de connaissances de la MRC, des municipalités et des récupérateurs du territoire auront été atteintes et qu'il sera difficile d'orienter efficacement les actions pour atteindre les objectifs régionaux de récupération, des connaissances additionnelles (ex. caractérisation des déchets) devront être acquises par des études externes (ex.: caractérisation des déchets). L'achat d'équipement pourrait également être requise	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins en acquisition de connaissances identifiés (2016-2020)</li> <li>• Recommandation de demande financière par le comité de suivi (2016-2020)</li> <li>• Études réalisées ou équipements achetés (2016-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin identifié</li> <li>• Aucune recommandation d'étude ou d'achat d'équipements pour 2016-2017</li> </ul>	Pour 2016-2017, l'acquisition d'informations par sondages et rencontres avec les principaux ICI et des ICI types devraient permettre d'orienter les actions. La priorité est d'évaluer la participation réelle des ICI à la collecte sélective et aux autres services de récupération afin de comprendre leurs défis pour les accompagner adéquatement.

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
3.1	Adopter un plan de communications	À partir de 2016, les communications générales concernant les matières résiduelles par la MRC d'Abitibi devront être planifiées et structurées pour diffuser efficacement l'information, outiller les municipalités et les récupérateurs afin d'accompagner les résidents et les ICI du territoire	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Élaborer un plan de communication (2016)</li> <li>•Réalisation des actions planifiées (2017-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Plan de communication rédigé (version préliminaire) et comité consulté</li> <li>•Démarches en cours dans 4 des 12 objectifs identifiés au plan</li> </ul>	Les outils de communications demandés ont été précisés dans les priorités d'action 2016-2017. Les principaux sont le bottin vert résidentiel, la rédaction des "Le saviez-vous...", la section "récupération" du site internet de la MRC d'Abitibi (mise à jour), des dépliants (matières recyclables, 3RV, boues de fosse septique, résidus de CRD).
3.2	Élaborer ou adapter des outils de communication existants	À partir de 2016, adapter les outils de communication existants de la MRC (site internet, bottin vert),	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Adapter les outils de communication existants (site internet, bottin vert) en 2016</li> <li>•Élaborer les outils manquants (priorité au recyclage, aux boues de fosse septique et aux résidus de CRD) en 2016-2017</li> <li>•Élaborer les outils de communication concernant les résidus alimentaires en 2017</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Adaptation des outils de communication existants en cours</li> <li>•Élaboration des outils manquants non débutée</li> <li>•Production de 9 articles pour diffusion dans les journaux communautaires (5 pour diffusion en 2016)</li> <li>•Élaboration des outils concernant les résidus alimentaires non débutée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Bottin vert: la liste des récupérateurs a été mise à jour et l'appel d'offres est en cours de rédaction. Le bottin vert sera disponible en ligne en 2017. La mise à jour du site internet a été reportée en 2017.</li> <li>•La priorisation des outils à élaborer a été refaite: dépliants concernant les 3RV, les matières recyclables, les boues de fosse septique, le tri des résidus de CRD la production d'articles pour les journaux communautaires ("Le saviez-vous...")</li> </ul>
3.3	Faire connaître la gestion des matières résiduelles	En s'appuyant sur des outils de communication, diffuser l'information et faire connaître les services existants de récupération des matières résiduelles de l'ensemble du territoire	MRC d'Abitibi, municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Préparation d'outils de sensibilisation (2017)</li> <li>•Diffusion de l'information (2017-2020)</li> <li>•Campagnes de sensibilisation au compostage (collecte 3ème voie) de 2017 à 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Préparation d'outils de sensibilisation non débutée</li> <li>•Diffusion de l'information non débutée</li> <li>•Campagne de sensibilisation à venir</li> </ul>	•La liste des récupérateurs a été mise à jour et diffusée aux municipalités (mesure 1.8). La conception et diffusion des outils de sensibilisation est à venir en 2017

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
3.4	Diffuser les résultats de la mise en œuvre du PGMR	Produire et diffuser le rapport annuel de la récupération et le rapport annuel de suivi du PGMR	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Bilan annuel de la récupération (2016-2020)</li> <li>•Rapport annuel de suivi du PGMR (2016-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Bilan annuel 2015 de la récupération présenté à la Table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi</li> <li>•Rapport annuel 2015 de suivi du PGMR transmis au MDDELCC</li> </ul>	-
3.5	Informer les résidents occasionnels des services de récupération offerts et les inciter à utiliser ces services	D'ici 2018, avoir commencé à informer les résidents occasionnels des services de récupération offerts et les inciter à utiliser ces services	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•État de la situation (2016)</li> <li>•Conception des outils de sensibilisation (2017)</li> <li>•Sensibilisation (2018-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•État de la situation réalisé lors des rencontres de priorisation avec les municipalités</li> <li>•Conception des outils de sensibilisation non débutée</li> <li>•Sensibilisation non débutée</li> </ul>	La préparation de pamphlets s'adressant aux résidents occasionnels a été retenue parmi les priorités de 2016-2017.



No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
4.1	Accompagner les ICI dans leur gestion des matières résiduelles	D'ici la fin de 2017, avoir élaboré une stratégie et créer des outils pour sensibiliser les ICI à la récupération, les accompagner et les inciter à récupérer	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•État de la récupération (2016-2017)</li> <li>•Stratégie d'intervention (2016-2017)</li> <li>•Conception des outils de sensibilisation (2016-2017)</li> <li>•Campagne de sensibilisation (2017-2020)</li> <li>•Mesures incitatives et accompagnement des ICI (2017-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•État de la récupération communiqué au comité</li> <li>•Stratégie d'intervention adoptée (priorités d'action 2016-2017)</li> <li>•Conception des outils de sensibilisation débutée</li> <li>•Campagne de sensibilisation non débutée</li> <li>•Mesures incitatives et d'accompagnement non débutée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Le Centre intégré des services sociaux et de santé de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSAT) et la Commission scolaire Harricana (CSH) ont été rencontrés. Un sondage visant les ICI a été transmis aux municipalités et un spécifique aux écoles a été transmis aux directeurs d'école. L'information des deux sondages et des rencontres a été compilée (notes internes)</li> <li>•La stratégie 2016-2017 consiste à sonder d'autres ICI types et à préparer un bottin des récupérateurs pour répondre aux questions de l'ensemble des ICI (travail débuté mais à poursuivre en 2017)</li> </ul>
4.2	Favoriser la résolution des problématiques particulières rencontrées par les générateurs ICI	À partir de 2017, noter les problématiques particulières des ICI et, sur recommandation du comité de suivi, collaborer avec les services de récupération pour aider les ICI à trouver des solutions	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Problématiques notées (2017-2020)</li> <li>•Analyses transmises au comité de suivi (2017-2020)</li> <li>•Recommandations appliquées (2017-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Deux (2) ICI rencontrés</li> <li>•Notes manuscrites des visites consignées au dossier</li> <li>•Recommandation du comité de suivi appliquée</li> </ul>	Problématique de la valorisation des résidus de CRD par la papetière soulevée. La priorité no 1 du comité de suivi pour 2016-2017 sera la recherche de débouchés pour les résidus de CRD. Rencontres et accompagnement à venir en 2017.
4.3	Mettre sur pied une base de données concernant les ICI	De 2016 à 2020, rencontrer les ICI et colliger l'information recueillie lors des rencontres dans des rapports de visites et dans une base de données excel	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Rencontres d'ICI (2016-2020)</li> <li>•Rapports de visite (2016-2020)</li> <li>•Base de données excel (2016-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Deux (2) ICI rencontrés</li> <li>•Notes manuscrites des visites consignées au dossier</li> <li>•Base de données Excel non débutée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Rencontres officielles (2) et discussions informelles avec le CISSAT et la CSH (2). Quelques discussions informelles avec d'autres ICI. Informations notées au dossier et à poursuivre en 2017.</li> </ul>

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
4.4	Accompagner les organisateurs d'évènement dans la gestion des matières résiduelles	Rencontrer les organisateurs d'évènement pour connaître leurs besoins d'accompagnement et agir selon les recommandations du comité de suivi	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Rencontrer les organisateurs d'évènements (2016-2018)</li> <li>• Recommandations du comité de suivi</li> <li>•Accompagnement selon les recommandations du comité de suivi (2017-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Rencontres réalisées avec 1 organisateur d'évènement</li> <li>•1 recommandation du comité de suivi</li> <li>•Accompagnement suspendu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non priorisé pour 2016-2017. Le comité de suivi recommande que les organisateurs d'évènements passent par les agents de développement locaux (ADL) pour le réseautage, le partage d'équipement et, s'il y a lieu, des demandes d'aide financière pour l'achat d'équipement de récupération.</li> </ul>
4.5	Mise à jour de la réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles	Pour l'ensemble des municipalités du territoire, mettre à jour la réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles	Municipalités, MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Proposition de canevas de règlements (2016)</li> <li>•Mise à jour des règlements, entrée en vigueur et application (2017-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Proposition de canevas non débutée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Action jugée non prioritaire pour 2016. Sur tous les aspects, il faut d'abord augmenter la sensibilisation.</li> <li>•La mise à jour de la réglementation sera facilitée lorsque les municipalités auront pris leur décision concernant le projet de plateforme de compostage (à venir en 2017)</li> </ul>
4.6	Favoriser le tri à la source des résidus de CRD	Acquérir de l'information sur la récupération du secteur des résidus de CRD, l'analyser, établir une stratégie pour sensibiliser et accompagner les citoyens, les ICI et les entrepreneurs en construction	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Analyse préliminaire complétée (2016-2020)</li> <li>•Recommandation de stratégie d'accompagnement par le comité de suivi (2016-2020)</li> <li>•Sensibilisation et accompagnement (2016-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Analyse préliminaire suspendue</li> <li>•Trois(3) recommandations du comité de suivi</li> <li>•Application d'une (1) recommandation en cours</li> <li>•Sensibilisation et accompagnement non débuté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Suite à la perte du seul débouché de valorisation des résidus de CRD (juillet 2016), la priorité no 1 a été accordée à trouver un débouché pour les résidus de CRD. Plusieurs démarches ont été fait en ce sens.</li> <li>•La revue des facteurs favorisant la récupération par les entrepreneurs et l'élaboration d'un dépliant de sensibilisation visant les citoyens et les ICI sont à venir en 2017.</li> </ul>

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
5.1	Encourager l'utilisation des couches lavables	Recommander aux municipalités des pistes d'action pour encourager l'utilisation des couches lavables par les familles et les institutions de la petite enfance	Municipalités, MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Analyse préliminaire (état de la situation) en 2017</li> <li>•Recommandation par le comité de suivi (2017-2020)</li> <li>•Application des recommandations (2017-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Analyse préliminaire non débutée</li> <li>•Aucune recommandation</li> </ul>	La priorité a été accordée aux autres mesures pour 2016-2017
5.2	Promouvoir le compostage domestique et l'herbicyclage	Diffuser de l'information sur le compostage domestique et offrir des formations s'adressant aux citoyens, aux écoles et aux ICI dans l'attente de la mise en place d'une plateforme de compostage municipal	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Formation sur le compostage domestique (2016-2020)</li> <li>•Information sur le compostage disponible (2016-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Trois (3) formations données dans deux (2) municipalités pour un total de 41 participants</li> <li>•Trois (3) prix de participation remis (aérateurs à compost)</li> </ul>	-
5.3	Supporter financièrement les OBNL et entreprises d'économie sociale œuvrant dans le réemploi	Réviser le programme d'aide financière de la MRC s'adressant aux OBNL et entreprises d'économie sociale œuvrant dans le réemploi afin de favoriser les services de proximité et poursuivre sa mise en œuvre	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Réviser les critères d'admissibilité (2016)</li> <li>•Octroie de l'aide financière (2016-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Critères d'admissibilité révisés</li> <li>•Octroie de la totalité du montant du programme pour l'année 2016 à deux (2) organismes</li> </ul>	Le changement des critères a permis à un nouvel organisme d'appliquer au programme et obtenir une aide financière.
5.4	Favoriser l'intégration des 3RV aux politiques de fonctionnement de la MRC et des municipalités	Favoriser l'intégration des 3RV aux politiques de fonctionnement de la MRC et des municipalités d'ici 2020 en offrant d'abord des outils de sensibilisation aux municipalités, des occasions d'échange d'expertise, de formation et en proposant des canevas de politiques lorsque les outils seront implantés	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Adoption du guide de fonctionnement du comité de suivi (2016)</li> <li>•Intégration d'outils et pratiques de gestion selon la hiérarchie des 3RV (2016-2019)</li> <li>•Canevas de politiques (2019)</li> <li>•Adoption de politiques des 3RV, application et ajustements (2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Guide de fonctionnement du comité adopté par résolution par 16 municipalités sur 20</li> <li>•Intégration d'outils et pratiques de gestion selon la hiérarchie des 3RV suspendue</li> <li>•Canevas de politique des 3RV non débuté</li> <li>•Adoption de politique des 3RV non débutée</li> </ul>	La majorité des municipalités ont adopté le principe des 3RV, mais il est difficile d'établir le niveau d'application actuel du principe. Pour 2016-2017, la priorité est accordée à la conception d'outils de sensibilisation aux 3RV, à l'échange entre les municipalités (comité de suivi) et à la formation

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
5.5	Prioriser l'épandage agricole des boues municipales et papetières	À partir de 2016, effectuer un suivi des prévisions et de la valorisation des boues municipales ainsi que des boues papetières et intervenir auprès des organismes responsables au besoin.	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Portrait prévisionnel de la valorisation des boues municipales (2016)</li> <li>•Suivi de la valorisation des boues au bilan annuel de la récupération (2016-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Portrait prévisionnel de la valorisation des boues municipales complété</li> <li>•Suivi des activités de valorisation au bilan annuel de la récupération 2015 non complété</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Il n'y a pas eu de vidange d'étang municipal en 2015 et 2016</li> <li>•Lors de la rédaction du bilan annuel de la récupération 2015, il n'y avait pas de données publiques disponibles concernant la papetière pour l'année 2015. Ultérieurement, les communications avec la papetière démontrent que celle-ci a pour orientation de valoriser 100% de ses boues et de ses cendres, d'où l'arrêt d'utilisation des résidus de CRD depuis juillet 2016 puisqu'ils constituaient la source de contamination des cendres.</li> </ul>
5.6	Organiser des activités de sensibilisation et des visites d'installation pour les écoles et le grand public	Selon les besoins exprimés par les directions d'école et les citoyens, organiser localement des activités de sensibilisation et/ou des visites d'installation de récupération avec les ressources du milieu et à l'aide du matériel pédagogique préparé par la MRC	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Rencontrer la CSH (2016-2017)</li> <li>•Plan d'action (2016-2020)</li> <li>•Préparation du matériel pédagogique (2016-2017)</li> <li>•Ateliers en classe et/ou visites d'installation (2016-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•1 rencontre avec la CSH (15 septembre 2016)</li> <li>•Sondage envoyé aux écoles (16 septembre 2016)</li> <li>•Plan d'action incluant les deux points précédent et la préparation de matériel pédagogique (priorités 2016-2017)</li> <li>•Préparation du matériel pédagogique non débutée</li> <li>•Ateliers en classe et/ou visites non débuté</li> </ul>	En attente des résultats du sondage en 2017.
5.7	Promouvoir l'intégration des 3RV au quotidien des individus et des ICI	Intégrer les 3RV au plan de communication, aux outils de sensibilisation et aux campagnes de sensibilisation de la MRC et reconnaître	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•3RV intégré aux outils et actions de communication de la MRC d'Abitibi (2017-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Intégration des 3RV aux outils et actions de communication non débuté</li> </ul>	Les outils de communications pouvant intégrer les 3RV seront élaboré en 2017 (ex.: mise à jour du site internet de la MRC, dépliants...)

No	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
5.8	Reconnaitre les municipalités et ICI appliquant les 3RV de façon exemplaire	Intégrer les 3RV au plan de communication, aux outils de sensibilisation et aux campagnes de sensibilisation de la MRC et reconnaître	MRC d'Abitibi	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Recommandation du comité de suivi (2017-2020)</li> <li>•Actions de reconnaissance (2017-2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Recommandation de réévaluer la priorité en 2018</li> <li>•Action de reconnaissance suspendue en 2016-2017</li> </ul>	Action non priorisée au plan d'action 2016-2017 du comité de suivi. Il faut d'abord répondre aux besoins de base en accompagnement des ICI.

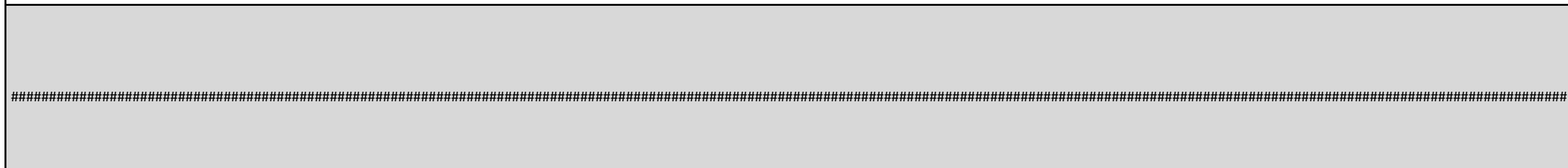
## Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

### ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances à l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MR : MRC d'Abitibi

Année de référence : 2016

2016



Pour connaître le code géo, consulter la page Web : <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>		Nombre total d'unités d'occupation ( 8 logements et moins)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage	Aucun règlement	Collecte de résidus verts ET alimentaires domestique	Nombre d'unités d'occupation desservies au 31 décembre 2016 (8 logements et moins)	Nombre de semaines de collecte en 2016	Date de début des collectes en 2016	Composteurs domestiques	Composteur communautaire	Nombre d'unités d'occupation desservies par un composteur au 31 décembre 2016 (8 logements et moins)
Code géo	Nom de la municipalité										
88055	Amos (V)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88022	Barraute (M)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88070	Berry (M)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88005	Champneuf (M)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88030	La Corne (M)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88015	La Morandière (M)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88045	La Motte (M)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88904	Lac-Chicobi (NO)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88902	Lac-Despinassy (NO)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88035	Landrienne (CT)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88080	Launay (CT)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88802	Pikogan	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88090	Preissac (M)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88010	Rochebaucourt (M)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88065	Saint-Dominique-du-Rosaire (M)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88060	Saint-Félix-de-Dalquier (M)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88040	Saint-Marc-de-Figuery (P)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88050	Saint-Mathieu-d'Harricana (M)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88085	Sainte-Gertrude-Manneville (M)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
88075	Trécesson (CT)	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Nom du répondant : Steven Maheux

Fonction : Coordonnateur en environnement - matières résiduelles

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

*Steven Maheux*

Signature

20-06-2017

Date